

AXE	SOUS-AXE	Mesure	Titre de l'action	INCIDENCE PRESENTIE	MESURES ERC
<b>AXE1 : Structuration des collectivités à la hauteur du défi climatique</b>					
1.1	Stratégie globale	Coordination des démarches et outils d'aménagement et de développement vers l'objectif d'autonomie énergétique territorial	Elaborer, mettre en œuvre et évaluer la progression du Plan Climat-Air-Energie Territorial, en synergie avec l'ensemble des politiques territoriales	Sans objet	Sans objet
1.2	Gouvernance et Financement	Etendre le portage politique de la démarche	Présentation de l'avancement, au sein de chaque commission, des actions concernées par le Plan Climat	Sans objet	Sans objet
		Coordination et optimisation des moyens humains des collectivités pour une intégration des problématiques Climat-Air-Energie dans tous les domaines	Définir une nouvelle structuration des moyens humains liés à l'énergie		
		Affectation des économies réalisées et nouvelles ressources aux actions de transition énergétique	Permettre une meilleure lecture des dépenses et recettes liées à l'énergie par la mise en place d'un code analytique (fonctionnement, investissement, recettes).		
1.3	Communication et concertation	Intégrer la stratégie d'autonomie énergétique territoriale dans le plan de communication des collectivités	Structurer la stratégie de communication dédiée à l'objectif d'autonomie énergétique territoriale	Sans objet	Sans objet
		Proposer un cycle de conférences thématiques aux élus et à certains partenaires ciblés	Mettre en place et animer des actions de sensibilisation, d'acculturation et de formation (...)		
		Concertation multipartenariale	Animer le "réseau Energie Vosges centrales" et l'ouvrir à d'autres réseaux		

**AXE 2 : Engagement de l'ensemble du territoire**

2.1	Mobilisation de la société civile	Sensibiliser et inciter les citoyens à un changement de comportement  Mettre en place une "fabrique des transitions"	Accompagner les bons gestes au quotidien, à la maison (Conseil Info-Energie, Défi Famille à Energie Positive...) Sensibiliser les habitants sur une prise en compte globale de la qualité de l'air - <i>Action mise en oeuvre dans le cadre du projet Aact'air</i>  Mettre en réseau et en synergie tous les acteurs citoyens de la transition au niveau local Accompagner la reconversion, l'insertion professionnelle et la création d'activités liée à la transition écologique	Sans objet	Sans objet
2.2	Coopération avec le monde de l'éducation et de la formation	Travailler avec les organismes formateurs pour une montée en compétences sur les thématiques Climat-Air-Energie (secteurs BTP, artisans, formations agricoles, etc.)  Créer des partenariats avec les établissements scolaires sur les sujets Climat-Air-Energie	Faire des opérations exemplaires de rénovation ou de construction de bâtiment des chantiers-école pour les artisans, les élus et les maîtres d'oeuvre Renforcer le lien entre collectivités et établissements agricoles (Roville aux Chênes, INRA Mirecourt...) Multiplier les actions auprès des scolaires/jeunes afin de les sensibiliser au changement climatique et à la qualité de l'air (Défi Ecoles à Energie Positive, artisan messenger, Aact'Air...)	Sans objet	Sans objet
2.3	Coopération avec le service public	Accompagner les personnes les plus fragiles et sensibles face au changement climatique	Travailler avec les services publics pour les intégrer à la démarche Climat-Air-Energie (La CAF, hôpitaux, La Poste...)	Sans objet	Sans objet
2.4	Coopération avec les acteurs du monde économique	Soutenir une agriculture et une alimentation plus durables  Développer la filière bois-construction et la production d'éco-matériaux  Structurer la filière bois-énergie dans une logique de complémentarité avec les filières bois d'oeuvre et bois d'industrie  Assurer la résilience de la forêt face au changement climatique  Adapter l'activité touristique au changement climatique  Développer les solutions technologiques et financières innovantes  Promouvoir l'écologie industrielle territoriale	Participer à la structuration des filières agricoles en vue de développer les circuits courts et rapprocher les agriculteurs des consommateurs (Projet Alimentaire Territorial) Maintenir et restaurer les zones humides et préserver les prairies permanentes sur les lits majeurs (...) Accompagner l'adaptation des pratiques agricoles et d'élevage pour optimiser la gestion de l'eau Faciliter le développement de l'agroforesterie et la plantation de haies pour préserver la ressource en eau  Mettre en oeuvre la charte forestière de territoire et mieux valoriser la filière hêtre - <i>Action mise en oeuvre dans le cadre de la marque "Terre de hêtre"</i> Accompagner le développement de la filière des isolants biosourcés  Mieux mobiliser la ressource bois-énergie en secteurs complexes : forêt privée, bordure de réseaux de transports, de champs, sous les lignes électriques... - <i>Action mise en oeuvre dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêts DYNAMIC BOIS</i> Création de maisons pédagogiques pour développer l'information et le dialogue sur la forêt et ses multiples usagers, pour une meilleure acceptabilité sociale de l'évolution des pratiques et des impacts sur la forêt - <i>Action mise en oeuvre dans le cadre du projet "des Hommes et des Arbres" Territoire d'Innovation Grande Ambition (TIGA)</i> Création "d'îlots d'avenir" en forêt pour renforcer le rôle de l'arbre face au changement climatique : en adaptant les techniques sylvicoles - <i>Action mise en oeuvre dans le cadre du projet "des Hommes et des Arbres" - TIGA</i> Lutter contre les "d'îlots de chaleur" en zone urbaine et valoriser la végétalisation en matière d'urbanisme - <i>Action mise en oeuvre dans le cadre du projet "des Hommes et des Arbres" - TIGA</i>  Développer le tourisme durable Engager un plan biodiversité à l'échelle territoriale Soutenir, sécuriser et faire connaître le développement du financement participatif Création d'un poste d'animateur dédié à l'Ecologie Industrielle Territoriale	Impact positif sur le <b>trafic routier</b> et les <b>nuisances</b> liées (bruit, qualité de l'air, ...). Impact positif sur les <b>zones humides</b> , la <b>biodiversité</b> et le <b>réseau hydrographique</b> . Impact positif sur la préservation de la <b>ressource en eau</b> . Impact positif sur la préservation de la <b>ressource en eau</b> , la réduction de l' <b>érosion des sols</b> , la préservation de la <b>biodiversité</b> et des <b>paysages</b> . Impact positif sur la diminution de la consommation de <b>granulats et autres matériaux</b> , diminution de la production de <b>déchets</b> du BTP.  Possibles incidences liées au <b>transport</b> , en fonction de l'adéquation gisement / site de production / site de consommation (disponibilité, nature, distance, dispersion).  Impact positif sur la préservation de la <b>ressource forestière</b> et ainsi de la <b>biodiversité</b> .  Impact positif sur la <b>biodiversité</b> en ville et le <b>cadre de vie</b> des habitants (lutte contre le phénomène d'îlot de chaleur). Impact positif sur l' <b>économie</b> locale, via une amélioration de l'attractivité touristique du territoire. Impact positif sur la préservation de la <b>biodiversité</b> .	Sans objet  Il faudra s'assurer de l'adéquation entre le gisement / le site de production / le site de consommation, afin de <b>réduire</b> les flux et les déplacements.  Sans objet  Sans objet

**AXE 3 : Un urbanisme et des bâtiments durables**

3.1	Inventer un urbanisme durable pour notre territoire	Encadrer, financer, démontrer et expliquer l'urbanisme durable	Mettre en place une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour accompagner les collectivités locales dans une planification et une programmation énergétique articulée à la planification urbaine	Sans objet	Sans objet
			Développer l'usage des biomatériaux et de la construction bois dans les opérations d'aménagement des collectivités (quartiers démonstrateurs) - <i>Action mise en oeuvre dans le cadre du projet "des Hommes et des Arbres" - Territoire d'Innovation Grande Ambition (TIGA)</i>	Le constructions en bois pourraient avoir un impact sur le <b>paysage</b> . Cet aspect est à prendre particulièrement en compte aux abords des Monuments Historiques.	Concilier l'emploi du bois en tant que matériel de construction et l'exigence d'intégration dans le paysage, notamment dans les secteurs sensibles. L'avis de l'ABF sera demandé pour tous travaux compris dans un périmètre protégé.
			Accompagnement au renouvellement urbain : conseil aux particuliers pour l'adaptation des logements existants et la construction dans les "denses creuses"... - <i>Action mise en oeuvre dans le cadre du programme "Build in my Back Yard" BIMBY</i>	Impact positif sur la réduction de la <b>consommation d'espaces</b> agricoles et naturels.	Sans objet
			Lutter contre le bâti vacant et dégradé de centre bourg	La densification pourrait avoir un possible impact sur le <b>paysage</b> , sur la capacité des <b>réseaux</b> , sur le <b>trafic</b> .	Concilier la densification de sites urbanisés et l'exigence d'intégration dans le paysage, notamment dans les secteurs sensibles, afin de <b>réduire</b> le possible impact visuel. S'assurer de la compatibilité des futurs projets avec la capacité résiduelle des réseaux (assainissement, eau potable, électricité, ...) et du réseau routier, afin d' <b>éviter</b> un impact notable sur la circulation.
			Démarche prospective sur les mutations foncières potentielles pour éviter les friches commerciales et développer des ceintures maraîchères	Impact positif sur la maîtrise de la <b>consommation d'espaces</b> et sur l'organisation de l'aménagement du territoire, afin d'anticiper les possibles effets négatifs des mutations foncières et de favoriser des synergies .	Sans objet
3.2	Gestion globale du patrimoine bâti des collectivités	Mieux connaître le patrimoine bâti pour identifier les bâtiments prioritaires en termes d'économies d'énergie	Réaliser des diagnostics complets sur le profil thermique des bâtiments publics Mettre en place un système d'instrumentation des consommations énergétiques sur les bâtiments prioritaires	Sans objet	Sans objet
		Amorcer le financement des travaux	Réaliser et assurer le portage politique d'un programme de travaux pluriannuels sur les bâtiments publics en développant l' <i>Efficacité Énergétique Autofinancée (intracting)</i>	La rénovation énergétique des bâtiments existants pourrait en modifier l'aspect extérieur (isolation par l'extérieur, ...) et donc avoir un impact sur le <b>paysage</b> . Cet aspect est à prendre particulièrement en compte aux abords des Monuments Historiques ou au sein des sites inscrits et classés.	Il s'agira de concilier l'aménagement visant la performance énergétique des bâtiments et l'exigence d'intégration dans le paysage, notamment dans les secteurs sensibles, afin de <b>réduire</b> le possible impact visuel.
	Favoriser un air de qualité	Agir sur le renouvellement d'air et les sources d'émissions liées aux activités	Favoriser la prise en compte globale de la qualité de l'air intérieur au sein de la collectivité (notamment dans les écoles) <i>Action mise en oeuvre dans le cadre du projet Aact'air</i>	Impact positif sur la <b>qualité de l'air</b> et le cadre de vie des <b>habitants</b> .	Sans objet
3.3	Accélérer la rénovation énergétique du parc résidentiel existant	Organiser l'accompagnement des particuliers autour des dispositifs existants et à venir	Renforcer l'accompagnement des ménages et faciliter le parcours de rénovation <i>en lien avec la Maison de l'Habitat</i>	La rénovation énergétique des bâtiments existants pourrait en modifier l'aspect extérieur (isolation par l'extérieur, ...) et donc avoir un impact sur le <b>paysage</b> . Cet aspect est à prendre particulièrement en compte aux abords des Monuments Historiques ou au sein des sites inscrits et classés.	Il s'agira de concilier l'aménagement visant la performance énergétique des bâtiments et l'exigence d'intégration dans le paysage, notamment dans les secteurs sensibles, afin de <b>réduire</b> le possible impact visuel. L'avis de l'ABF sera demandé pour tous travaux compris dans un périmètre protégé.
			Développer un réseau de relais d'information (maillage territorial) pour permettre l'accès à une communication unifiée sur l'accompagnement et les dispositifs d'aides aux ménages		
			Lancer un travail de référencement et constituer puis relayer une base d'informations sur les opérations de rénovation groupées réussies sur le territoire		
		Poursuivre l'amélioration du parc social	Poursuivre la rénovation thermique du parc bâti social Poursuivre l'optimisation des consommations liées aux usages dans le parc bâti social ( <i>cf. actions de sensibilisation, individualisation frais de chauffage, autoconsommation</i> ) Améliorer l'adaptation du parc bâti social aux enjeux du changement climatique	Sans objet	Sans objet
				Impact positif sur l'adaptation du parc bâti face aux <b>risques</b> naturels, et préservation de la ressource en eau.	

**AXE 4 : Une gestion vertueuse des flux du territoire (eau, énergie, déchets)**

4.1	Encourager et soutenir le développement des énergies renouvelables et de récupération	Accompagner les projets de développement d'EnR&R électriques (hydroélectricité, éolien, photovoltaïque...) et d'EnR&R chaleur (biogaz, biomasse, solaire thermique, géothermie...) avec un accompagnement adapté aux porteurs de projet	Créer une cellule d'ingénierie afin d'informer et d'accompagner les projets de développement d'ENR&R	Sans objet	Sans objet
			Communiquer sur le cadastre solaire pour faire émerger des porteurs de projet (par zone, par typologie de projets, etc.)	Impact potentiellement fort sur le <b>paysage</b> , notamment dans les abords des sites classés ou des Monuments Historiques. Impact potentiellement fort sur l'organisation du territoire, puisque l'emplacement des PV pourrait entrer en conflit avec d'autres usages. La <b>consommation d'espaces</b> agricoles ou naturels est possible.	Prendre en compte les zonages de protection du patrimoine et la sensibilité paysagère des sites dans le choix d'implantation des ouvrages, afin d' <b>éviter</b> tout impact à proximité des sites sensibles. Soigner l'insertion des aménagements, en concertation avec l'ABF le cas échéant, afin d'en <b>réduire</b> l'impact visuel. Mener une analyse multicritère entre les différents sites, afin d' <b>éviter ou réduire</b> la possible consommation d'espaces agricoles / naturels, tout en veillant à <b>éviter</b> les nuisances sur la population.
			Encadrer & accompagner le développement de gros projets solaires photovoltaïques	Impact potentiel sur les écosystèmes, la <b>biodiversité</b> (pour les PV au sol : ombrage). Possible impact sur les volumes d' <b>eaux pluviales</b> ruisselées si l'installation de PV comporte une imperméabilisation des sols.	Favoriser les projets de PV sur toiture plutôt qu'au sol. par ailleurs le SCoT interdit les centrales de PV en zone agricole ou forestière. Dans le cadre des projets les plus étendus et donc potentiellement impactants, une étude d'impact permettra de définir des mesures d' <b>évitement, réduction et compensation</b> adaptées.
			Accompagner le développement des projets d'autoconsommation	Sans objet	Sans objet
			Soutenir le verdissement de l'approvisionnement local en gaz distribué en réseau ( <i>méthanisation et autres technologies</i> )	Possibles incidences liées au <b>transport</b> (entre gisement / site de production / site de consommation). Impact potentiel : sur le <b>paysage</b> (notamment dans les abords des sites classés ou des Monuments Historiques), sur l' <b>organisation du territoire</b> (l'emplacement des méthaniseurs pourrait entrer en conflit avec d'autres usages, voire engendrer de la consommation d'espaces agricoles ou naturels), en termes d'augmentation du <b>risque technologique</b> pour les riverains (les méthaniseurs relèvent de la réglementation des ICPE). Possible concurrence des "cultures énergétiques" avec les ressources <b>agricoles</b> alimentaires, et possible augmentation de la consommation de l' <b>eau</b> .	Prendre en compte les zonages de protection du patrimoine et la sensibilité paysagère des sites dans le choix d'implantation des ouvrages, afin d' <b>éviter</b> tout impact à proximité des sites sensibles. Soigner l'insertion des aménagements, en concertation avec l'ABF le cas échéant, afin de <b>réduire</b> leur possible impact visuel. Mener une analyse multicritère entre les différents sites, afin d' <b>éviter ou réduire</b> la possible consommation d'espaces agricoles et/ou naturels, tout en veillant à <b>éviter</b> les nuisances sur la population. Définir des mesures d' <b>évitement ou réduction</b> des risques dans le cadre des procédures des ICPE. Des Plans de Préventions des Risques Technologiques (PPRT) pourront être définis le cas échéant. Privilégier les résidus agricoles par rapport aux "cultures énergétiques", ou des cultures qui n'entrent pas en concurrence avec les produits alimentaires (rotation, ...).
			Accompagner l'appropriation du schéma éolien territorial défini par le SCoT	Impact potentiellement fort : sur le <b>paysage</b> (notamment dans les abords des sites classés), sur la <b>biodiversité</b> (notamment l'avifaune, aux abords des sites Natura 2000), sur l'ambiance <b>sonore</b> .	L'étude du potentiel de développement de l'énergie éolienne menée dans le cadre du SCoT prend en compte les enjeux de protection des sites Natura 2000 et de la biodiversité ( <b>cf. note d'incidence Natura 2000</b> ), ainsi que les enjeux paysagers du territoire.
		Inciter à l'achat d'énergie verte	Sans objet	Sans objet	
4.2	Faire grandir les réseaux de chaleur existants et évaluer les nouvelles opportunités	Identifier et accompagner l'extension et la création de nouveaux réseaux de chaleur (bois, géothermie, chaleur fatale)	Systématiser la réalisation de schémas directeurs de réseaux de chaleur	En cas d'utilisation du bois comme combustible, émission dans l' <b>air</b> de COV et autres polluants (étape de combustion), et production de <b>déchets</b> résiduels (cendres, ...).	Possibilités d' <b>amélioration</b> en optimisant les réseaux, en améliorant les équipements auxiliaires de la chaudière, en maîtrisant la combustion et en traitant les gaz et les cendres résiduelles.
				Possible incidences liées au <b>transport</b> (entre gisement / site de production / site de consommation).	Il faudra s'assurer de l'adéquation entre le gisement / le site de production / le site de consommation (disponibilité, nature, distance, dispersion), afin de <b>réduire</b> les flux.
4.3	Valoriser les déchets et économiser l'eau	Rendre la collectivité exemplaire dans sa gestion des flux (énergie, déchets, eau)	Intégrer une démarche de réduction des déchets à la source par l'achat responsable et le renforcement du tri au sein de l'ensemble des équipements communautaires	Impact positif sur la réduction des <b>déchets</b> et le développement du tri sélectif / recyclage.	Sans objet
			Améliorer la gestion des flux des équipements communautaires (...)	Impact positif sur la préservation de la <b>ressource en eau</b> .	
		Réduire la vulnérabilité du territoire vis-à-vis de la quantité d'eau	Accompagner et planifier la préservation de la ressource pour garantir l'approvisionnement en eau dans un contexte de changement climatique Définir une stratégie de gestion des eaux (potable, pluviale, ...) sur les nouvelles opérations d'aménagement	Impact positif sur la préservation de la <b>ressource en eau</b> .	
4.4	Optimiser les réseaux existants pour un mix énergétique soutenable et intelligent	Mieux connaître l'état des réseaux existants pour accompagner plus finement les actions de transition énergétique	Mise en place de capteurs/compteurs communicants en vue d'anticiper la coordination des réseaux d'énergie	Sans objet	Sans objet
			Club réseaux de chaleur pour échanger et retour d'expérience pour les communes ayant déjà un RC et les communes en réflexion et/ou des projets	Sans objet	Sans objet

**AXE 5 : Une mobilité respectueuse de l'environnement et accessible à tous**

5.1	<b>Consolidation et structuration des transports en commun</b>	Optimiser l'offre en transport en commun	Améliorer la coordination des réseaux (intermodalité, construire une offre globale)	Sans objet	Sans objet
5.2	<b>Développement des modes actifs et des mobilités dé-carbonées</b>	Accompagner / accélérer le déploiement de motorisation propres	Structurer un réseau d'infrastructures de recharge électrique (IRVE) notamment par une meilleure connaissance de l'offre et de la demande sur le territoire	Sans objet	Sans objet
			Impulser une dynamique « mobilité dé-carbonée » (bioGNV, hydrogène)	Impact positif lié à la réduction des <b>nuisances</b> des véhicules (baisse du bruit des moteurs et de l'émission de polluants ou particules fines).	Sans objet
			Réduire l'empreinte carbone des flottes de véhicules des collectivités		
		Accompagner et développe les modes actifs	Elaborer et mettre en œuvre un Plan Vélo intercommunal	Impact positif lié à la réduction du <b>trafic</b> routier et des <b>nuisances</b> associées (pollution de l'air, bruit, risques d'accidents, ...). Impact potentiellement positif sur le <b>paysage</b> lié à l'aménagement de voies douces, itinéraires cyclables, promenades, ...	Sans objet
			Poursuivre les aides liées à l'éco-mobilité (soutien à l'achat de Vélo électrique, location longue durée : Vilvolt sur la CAE)		
			Encourager et accompagner les établissements scolaires en faveur de la marche et du vélo		
5.3	<b>Mise en valeur et communication des services de mobilité</b>	Promouvoir les mutations de la mobilité individuelle	Animation et valorisation de la plateforme Mobil'Clic	Impact positif lié à la réduction du <b>trafic</b> routier et des <b>nuisances</b> associées (pollution de l'air, bruit, risques d'accidents, ...).	Sans objet
			Encourager les employeurs privés et publics à s'engager dans des Plans de Déplacements		